

Réseau Syndical Migrations Méditerranéennes Subsahariennes
Rete sindacale migrazioni mediterranea e sub-sahariana
Mediterranean Subsaharan Migration Trade Union Network
Red Sindical Migraciones Mediterráneas Subsaharianas
الشبكة النقابية للهجرة ببلدان المتوسط وجنوب الصحراء



8^{ème} Assemblée Générale du RSMMS Abidjan, septembre 2025

2015-2025 : *Après 10 ans...* **Coalitions, Contraintes & Adaptations**

Document de cadrage

CONTEXTE

Comment accéder et soutenir les victimes dans un environnement institutionnel et juridique de plus en plus menaçant et contraignant ? Comment mobiliser les affiliés pour faire face au traitement politisé et médiatique du dossier migratoire ? Quel rôle pour les syndicats face à une gouvernance de plus en plus exclusive ? Comment faire des canaux de migration un levier de dialogue social et de développement à la fois dans les pays d'origine et d'installation ? Comment élargir les alliances pour amplifier les aspirations de solidarité, d'équité et de responsabilité ?

Le RSMMS existe depuis 10 ans. Chaque année qui passe confirme l'importance d'un espace de convergence, une plateforme qui lie les réalités auxquelles sont confrontés les travailleurs et travailleuses de différentes régions. L'organisation en réseau évite le cloisonnement géographique où chaque syndicat est confronté seulement à une étape du parcours migratoire. C'est le moyen de développer l'action syndicale solidaire transnationale, partager les bonnes pratiques de promotion du travail décent des travailleurs.euses migrant.e.s et rénover par-là même l'action syndicale en améliorant leur représentation au sein des organisations nationales.

En 10 ans, la question migratoire s'est transformée, les sociétés humaines et les politiques qui les façonnent également. Cette transition, nous la vivons à travers les organisations membres du réseau et les populations cibles que nous accompagnons. Une action articulée qui offre une lecture et une compréhension du vécu des migrant.e.s dans les trois régions.

Depuis sa création à Casablanca en 2014, une multitude d'échanges, d'actions et de plaidoyers communs a permis au collectif de valider une expérimentation unique d'assistance coordonnée et de partage de savoir-faire entre syndicats de pays d'origine, de transit et d'installation. Une expérience unique qui est passée par une meilleure compréhension de la culture, de l'histoire, du cadre politique et institutionnels dans lesquels sont engagés les syndicalistes d'une quinzaine de pays.

Riche de cette expérience partagée, le RSMMS interagit avec une réalité en transition rapide, caractérisée dans son ensemble par une restriction de l'approche participative, par une gouvernance basée sur la peur de l'étranger et par un dogme économique destructeur et violent, en décalage avec les enjeux démographiques, environnementaux et de co-développement.

L'accumulation de facteurs toxiques comme la prolifération des armes et les conflits armés, le néocolonialisme et l'impérialisme, ont écarté dans la plupart des pays les réponses qui émanent de la décentralisation, du dialogue et des approches multi-acteurs. Une gouvernance politico-médiatique qui instrumentalise le dossier migratoire, manipule les populations et met sous silence l'exclusion et l'injustice sociale qui gangrènent nos sociétés. Ce cadre général de plus en plus difficile, conditionne la nature et l'effectivité de la solidarité entre nous, ainsi que les résultats que nous visons.

Depuis l'Assemblée de Lamezia Terme, fin 2023 en Italie, les conditions de migration en Afrique de l'Ouest, en Afrique du Nord et en Europe ont évolué de manière encore plus négative à travers une généralisation des politiques répressives et d'externalisation des frontières. Cette dégradation continue et structurelle impose de recalibrer le champ des possibles en nous référant à l'expérience que nous menons et aux apprentissages acquis, aux

potentiels et limites des contextes, à la réflexion-action menées par les deux groupes de travail thématiques depuis 2 ans (Groupe Femmes & Migration et le groupe Régularisation des travailleurs sans papier).

Ce recalibrage tire également tout son sens dans la trajectoire du collectif dont les modalités d'actions et de fonctionnement, après 10 ans, sont appelés à évoluer. Tout en maintenant nos engagements découlant des principes fondateurs de la Déclaration de Casablanca, il s'agit pour nous de concentrer nos efforts en fonction des contraintes, des atouts consolidés et des moyens humains, techniques et financiers que nous sommes en mesure de mobiliser.

C'est donc dans cette perspective que la 8^{ème} Assemblée générale des organisations syndicales membres du RSMMS est convoquée par le Comité de pilotage du réseau. L'Assemblée générale est appelée à se tenir en septembre 2025 à Abidjan, Côte d'Ivoire, avec pour organisation hôte l'UGTCI, membre fondateur du RSMMS et coordinateur de la plateforme des centrales syndicales sur la migration en Côte d'Ivoire (PCMS-CI).

ORIENTATIONS STRATEGIQUES

L'expérience capitalisée ces dernières années confirme le potentiel et la pluralité de l'assistance national et transnationale du collectif. L'intervention articulée des syndicats s'aligne sur les besoins des migrants tout au long de leur parcours, quel que soit leur statut, qu'ils soient migrants dans leur propre région où ailleurs. Faire en sorte d'être utiles pour les travailleurs et travailleuses vulnérables en mobilité, faire en sorte de soutenir la voix des syndicats dans la gouvernance des politiques publiques d'emploi et de développement, faire en sorte de joindre d'autres dynamiques et groupes de réflexion qui prônent de multiples alternatives au système hégémonique et destructeur, sont les principaux éléments de la réflexion qui sera menée par les délégués de la prochaine Assemblée générale.

Dans cette perspective, les syndicats membres du RSMMS réajustent la stratégie du collectif sur la base des 4 piliers suivants :

1. Renforcer la complémentarité d'actions entre syndicats et associations dans l'assistance, l'organisation, l'autonomisation et la revendication des droits fondamentaux des travailleur-euse-s migrant-e-s ;
2. Coordonner l'implication et les revendications des syndicats des pays d'origine et de destination dans le cadre du dialogue relatif à l'établissement d'accords bilatéraux de main d'œuvre ;
3. Soutenir et répliquer les bonnes pratiques de gouvernance tripartite relative à l'emploi, la mobilité des travailleurs et la portabilité des droits sociaux ;
4. Mener des campagnes de sensibilisation et d'éducation auprès des affiliés et de l'opinion publique dénonçant la manipulation et la désinformation, les facteurs aggravants de la migration, le militarisme et l'érosion démocratique.

CHOIX D'IMPLEMENTATION & ARGUMENTAIRE

Sur la base de l'expérience menée par les organisations membres et le contexte décrit plus haut, les 4 piliers sont traduits au niveau opérationnel de la manière suivante :

1. Assistance et accès aux droits

L'assistance, l'accueil et l'orientation des travailleuses et travailleurs migrants ont été expérimentés dans la totalité des pays représentés au sein du collectif. Le groupe cumule un large spectre d'actions et de services dans des contextes très diverses, capitalisées dans plusieurs publications et guides. L'engagement de syndicalistes hommes et femmes qui constituent les points focaux du RSMMS et leurs relais au sein des structures de solidarité dédiées aux travailleurs.euses migrant.e.s constituent le bras opérationnel du collectif pour mener la lutte dans les lieux de travail, qu'ils soient formels ou informels.

En Afrique, les résultats les plus concluants ont concerné l'accès aux bénéficiaires souvent isolés et peu familiers des organisations syndicales à travers l'expérimentation des caravanes syndicales de sensibilisation, sur la base du modèle « Sindacato di Strada »¹. Le deuxième volet de proximité développé par les syndicats membres repose sur la mise en place de structures d'accueil décentralisées (espaces migrants) dans les localités ayant une forte présence de migrant.e.s. Dans le cas du Mali et du Bénin, ces structures ont également constitué des espaces de dialogue multi-acteurs pour briser la méfiance, renforcer les mécanismes de solidarité, fédérer les associations des migrants très dispersées et établir un dialogue avec les autorités en rapport avec les défis de développement local.

En Afrique du Nord, malgré un engagement pionnier comme en Tunisie, le contexte répressif actuel et la pression qui s'exerce pour bloquer les routes migratoires dans toute la région limitent fortement l'implication des syndicats. La solidarité effective avec les migrants est réduite à des initiatives locales de militants et la question migratoire est à ce stade recentré sur la migration régulière, saisonnière ou de longue durée, des nationaux.

Dans le cas de l'Afrique de l'Ouest, l'ampleur de l'économie informelle, la faiblesse des opportunités économiques et le cadre juridique relativement favorable ont poussé les syndicats vers des actions favorisant l'inclusion dans les programmes publics sociaux et d'aide à l'auto-emploi. La femme migrante, de par sa vulnérabilité et son exposition plus forte aux abus, a fait l'objet d'une attention particulière grâce à la mobilisation des femmes syndicalistes du collectif au sein d'un groupe de travail. Cette dynamique a ouvert des programmes de travail concrets tournés vers la convergence d'actions des mouvements de femmes combinant solidarité communautaire, formation professionnelle, services d'éducation et savoir-faire syndical.

En Europe, le focus sur les réfugiés et la forte densité d'acteurs associatifs a tendance à réduire la visibilité et l'engagement du syndicat. Néanmoins, le choix stratégique d'affilier les travailleurs étrangers est une réalité et un enjeu de pouvoir organisationnel, principalement en Espagne et en Italie (environ 10% des membres). Au niveau opérationnel, l'expérience de longue date des membres européens a permis un transfert de compétences qui reste néanmoins conditionné par la capacité de mobilisation de moyens financiers. La captation de fonds pour soutenir les syndicats africains les plus engagés constitue dans ce sens une priorité pour le collectif. Dans cette perspective, les associations de développement proches des syndicats (Nexus, Fondation 1° Mayo, l'Institut Belleville...) offre une configuration en mesure

¹ Approche innovante de l'action syndicale en milieu rural développée par la fédération agroalimentaire de la CGIL.

de soutenir la solidarité internationale comme l'attestent les différents projets menés au sein du collectif ces trois dernières années, au Sénégal, Niger, Tunisie et Maroc.

2. Coordination transnationale des syndicats et accords de main d'œuvre

La principale réponse pour une migration sûre et ordonnée est de multiplier les voies de migration régulières, en activant ou en impulsant des conventions de main-d'œuvre et de sécurité sociale. Nonobstant, autoriser les travailleurs à se déplacer et à travailler n'est pas une condition suffisante pour garantir les droits. Durant leurs parcours, les migrants rencontrent en effet des problèmes souvent liés aux conditions de recrutement depuis leur pays d'origine ou lié au manque de protection prévue dans l'accord négocié entre les deux Etats.

Les nouveaux modèles de migration légale implémentés pour répondre aux besoins économiques et pénuries de main d'œuvre en Europe restent à ce jour en dehors des canaux de dialogue social et peu accessibles aux syndicats du pays d'installation et d'origine. Il en découle un mode opératoire qui s'aligne sur une asymétrie employeur-travailleur étranger et un nivellement vers le bas des acquis sociaux dans les secteurs concernés dans le pays demandeur. Le Talent Pool, dont le règlement toujours en discussion devant la Commission LIBE du Parlement européen, s'inscrit dans ce sens et n'offre pas de garanties suffisantes pour les travailleurs et travailleuses migrant.e.s et nationaux.

La caractéristique innovante du RSMMS, de par sa composition, offre une plateforme de coordination unique pour les syndicats du pays d'origine et de destination souhaitant agir conjointement sur ces accords. Une coordination articulée dans le cadre de protocoles de coopération entre les organisations membres, comme ceux mis en place par le syndicat italien CGIL avec ses homologues en Tunisie, au Sénégal et au Niger. Une approche qui formalise des voies de concertations et de mobilisation et qui, dans le cas des travailleurs migrants présents sur le territoire italien, ont permis des résultats concrets en termes d'accès aux droits et de portabilité des acquis sociaux.

Au niveau opérationnel, l'expérimentation englobe la préparation au départ et la sensibilisation aux droits, la double affiliation aux syndicats du pays d'origine et de destination, une meilleure connaissance des recours et personnes contact dans le pays d'installation. Les voies de migration régulière doivent permettre une dynamique de recrutement de nouveaux adhérents qui renforcent les ressources du pouvoir syndical et améliore la représentativité des syndicats. Un « effet miroir » mutuellement bénéfique qui s'inscrit dans un équilibre des intérêts et des responsabilités des parties prenantes en termes de codéveloppement et de réciprocité des solidarités.

Les organisations membres du RSMMS, de part leur expérience et proximité, se doivent donc d'ouvrir la voie en multipliant les opportunités de dialogue et de négociation qu'offre ce paradigme des canaux de migration régulière. Pour y parvenir, il s'agit de catalyser et de mettre en synergie les ressources internes des syndicats au niveau des équipes en charge de l'assistance et de l'intégration des migrants, les équipes des relations syndicales internationales et celles des fédérations sectorielles concernées.

3. Dialogue politique et plaidoyers

À la lumière des insuffisances et contradictions manifestes de la réponse sécuritaire de l'UE, les syndicats membres européens du réseau ont considéré qu'il est nécessaire d'inciter un dialogue politique concernant la question des travailleurs et travailleuses migrants en Europe qui ne disposent pas de titres de séjour.

Il est important de rappeler que le statut irrégulier ne résulte pas uniquement d'une violation des frontières, mais de réglementations nationales restrictives qui conduisent à l'irrégularité, comme par exemple des exigences telles qu'un revenu annuel minimum pour les étrangers ou la lenteur et la complexité des procédures administratives, ou tout simplement une invisibilisation des travailleurs et travailleuses pour en faire une main d'œuvre vulnérable à faibles coûts.

Dans quelle mesure les syndicats européens, dont les contextes d'intervention sont très différents d'un pays à l'autre, sont en mesure de faire front pour impulser des revendications communes ? Comment rassembler dans un contexte politique dominant marqué par la radicalisation des Etats et l'instrumentalisation politicienne de la question des travailleurs en situation irrégulière ? Comment porter une voix dissidente sans subir l'acharnement politico-médiatique et risquer le discrédit populaire ? Comment éviter le piège de l'auto-censure et du renoncement ?

Un groupe de travail constitué par les membres européens de notre réseau, et élargi à la DGB, à la Confédération européenne des syndicats CES et à la plateforme associative des migrants sans papiers PICUM, s'est fixé de mener une réflexion sur les modalités d'une convergence des forces syndicales dans ce contexte complexe. Ce groupe de travail, dont la création a été décidée lors de l'Assemblée générale de 2023 à Lamezia – Italie, s'est fixé comme objectif de fédérer les positions et revendications syndicales en se référant au fonctionnement de la Commission du travail tripartite d'immigration en Espagne. Un exemple concret qui permet une participation syndicale active et un dialogue social sur les questions d'emploi et de migration. Ce modèle, en rupture avec le dogme dominant en Europe, est dynamisé par la volonté de la classe politique dirigeante espagnole de renforcer et d'élargir les voies d'accès à la régularisation, et de reconnaître la migration comme une nécessité et un levier de développement pour le pays.

Le groupe de réflexion s'est donc fixé de relever le défi en établissant une feuille de route articulant plusieurs leviers d'action : la formulation et la validation de points de convergence inspiré du modèle espagnol, la sensibilisation de la base syndicale, la complémentarité d'action avec les organisations syndicales africaines, l'alliance avec les forces politiques progressistes parlementaires. Ce processus permettra au groupe de travail d'organiser une réunion élargie à Bruxelles fin 2025, et de lancer des initiatives et des sollicitations à destination des institutions de l'UE et des gouvernements.

À l'échelon international, faire de la mobilité des travailleurs une opportunité pour endiguer l'affaiblissement du mouvement syndical est un plaidoyer ambitieux qui s'inscrit dans le moyen et long terme. Le collectif s'appuie désormais sur des résultats concrets, des arguments et une vision qu'il est nécessaire de diffuser activement dans le cadre des programmes de coopération des fédérations sectorielles et des confédérations syndicales internationales.

4. Sensibilisation, résistance et campagnes de mobilisation

Essayer d'empêcher la mobilité des personnes alors que les voies régulières accessibles aux migrants de pays en développement se sont considérablement réduites² et que les facteurs qui poussent cette mobilité se multiplient, conduit inévitablement à la souffrance et au chaos. La politisation extrême du dossier migratoire et son instrumentalisation à des fins électorales a pesé lourdement sur la perception des flux migratoires et leur gestion, constituant avant tout un socle de propagande pour accéder au pouvoir et l'accaparer.

En Afrique, environ deux tiers de toutes les possibilités d'emploi et de tous les moyens de subsistance relèvent de l'économie informelle. La fragilité des Etats et la précarité, renforcée par la faiblesse des programmes publics d'appui à l'emploi, renforcent la détermination des candidats à la migration. Dans la majorité des cas, mal informés et manipulés, les jeunes africain.e.s sont trop souvent victimes de réseaux organisés qui sont à l'origine des drames et de cas liés à la traite, au travail forcé et à l'exploitation. L'impunité et le faible engagement des Etats envers leurs nationaux, constituent un facteur aggravant laissant les victimes sans recours ni assistance, en particulier les femmes, trop souvent prises au piège dans le corridor vers les pays du Golfe.

La situation est d'autant plus alarmante face la raréfaction programmée des subventions publiques internationales. Contribuer à recentrer le débat sur le co-développement et les enjeux de justice sociale et environnementale, ou encore sur les ravages de la hausse des budgets militaires au détriment des besoins sociaux au Nord comme au Sud, est urgent et doit passer par une communication plus agressive et coordonnée. Une mobilisation et un appel à la résistance auxquels notre coalition est en mesure de contribuer d'une manière innovante. Ce pilier stratégique revient donc à étudier dans quelle mesure les syndicats, et les organisations intermédiaires dans leur ensemble, peuvent contribuer à la force des démocraties représentatives en favorisant la constitution de publics décemment informés. Dans ce sens, l'Assemblée générale mettra en place un comité dédié au développement de la communication pour exploiter les réseaux des syndicats membres et activer les canaux médiatiques qui leurs sont proches. Le collectif mise sur une amplification réciproque de la portée des campagnes de communication grâce à la synchronicité et l'analogie des messages diffusés dans les sociétés humaines appartenant aux trois espaces géographiques.

Ce volet ambitieux porte l'avantage qu'il nécessite peu de moyens financiers pour toucher un large public. Trois thématiques sont à ce jour identifiées et seront enrichies et planifiées lors des travaux de l'Assemblée générale :

- i. *Prévention du risque et développement d'alternatives* : dénonciation des intermédiaires et employeurs voyous / désinformation / régulation³ et responsabilisation des autorités nationales / aide à l'emploi et promotion des alternatives / politique de jeunesse et sensibilisation.

² L'état de la migration dans le monde 2024, OIM

³ Cf. l'initiative du Réseau syndical africain sur la migration (ATUMNET) de la CSI Afrique avec le soutien de l'OIT, 2025.

- ii. *Accords de main d'œuvre et co-développement* : dialogue social / coopération syndicale transnationale / renouveau syndical / régularisation / recrutement Vs désendettement des pays d'origine / inclusion des jeunes.
- iii. *Démocratie et transformation culturelle* : coexistence / interculturalité / enjeux de désinformation et de gouvernance / facteurs de mobilité / paix / mobilité et participation des jeunes.

NB : Méthodologie de travail lors de l'Assemblée générale

Ce document est destiné aux syndicats membres du RSMMS pour activer le cadre de concertations interne à leur organisation.

Pour le bon déroulement des travaux de l'Assemblée générale, il est demandé à chaque organisation membre de transmettre à son délégué les modalités de son engagement en se référant à la stratégie collective ci-jointe. Les piliers stratégiques seront implémentés grâce à différentes « constellations de syndicats volontaires »,

Les priorités et les modalités de soutien seront discutées durant les travaux de l'Assemblée générale, sur la base du potentiel du contexte national/transnational, l'expérience capitalisée et la cohérence par rapport à la stratégie globale de l'organisation.

Annexe 1 :

RAPPORT EXHAUSTIF DES ACTIVITES EN 2024-2025⁴

Depuis la crise de la COVID, la gouvernance du collectif est basée sur des réunions en ligne régulières du Comité de pilotage. En 2024, 2 groupes de travail thématique ont été mis en place, l'un portant sur la femme migrante et l'autre sur la situation des travailleurs sans papiers en Europe.

Les travaux ont permis d'organiser au niveau européen un webinaire en ligne en septembre 2024 impliquant 5 syndicats européens, la confédération européenne des syndicats (CES) et un collectif associatif (PICUM). Le webinaire a permis le démarrage d'un processus formel de concertations et d'échange autour d'un document politique. Dans cette perspective, le modèle de gouvernance tripartite portant sur les politiques migratoires en Espagne a fait l'objet d'une rencontre en janvier 2025 à l'invitation de la CCOO dans le cadre d'une rencontre nationale des structures d'assistance aux migrants du syndicat.

Au niveau du groupe Femmes & Migration, une grande partie des efforts réalisés a concerné la promotion de la convergence des acteurs syndicaux et civils autour des migrant-e-s. La question du genre a été traitée à travers une rencontre de haut niveau au Bénin en partenariat avec le BIT et la CSI Afrique, qui a permis aux participant-e-s d'exposer leurs expériences croisées en termes d'assistance, de coopération avec les institutions de l'Etat, de dialogue politique et d'implication des leaders communautaires. La conférence a permis de discuter le spectre d'actions portées par les femmes syndicalistes de 8 pays, dont le Liban désormais représenté au sein du collectif. Au Sénégal, l'autoreprésentation des femmes migrantes a constitué une des principales retombées positive du collectif en contribuant à créer un exemple concret de structure qui combine des solutions « asso-syndicales » alignés sur les besoins des femmes. Ce résultat a été salué par le collectif à travers l'organisation à Dakar d'une rencontre régionale en mars 2025. En Côte d'Ivoire, l'approche multi acteurs initiée par les syndicats a permis de mettre en place une série de rencontres en 2024 et en 2025 dans les territoires marqués par une forte présence d'immigrés pour catalyser un dialogue entre les communautés sous tension. Également dans le registre de convergence des acteurs, le Maroc a accueilli une rencontre nationale en novembre 2024 portant sur la protection sociale des migrants avec pour la première fois l'implication des cinq principaux syndicats marocains et des associations locales d'assistance en présence des représentants de la communauté migrantes du Maroc.

Les autres activités ont concerné l'assistance aux migrant-e-s et la capitalisation des expériences en vue de leur réplique. Le Mali à travers le centre d'accueil de l'ASNAM, celui de la PMB au Bénin ou encore les espaces migrants de l'UGTT en Tunisie qui développe un projet pilote de collecte de données en partenariat avec le BIT.

Le site web du collectif a constitué une vitrine fidèle des actions développées par les membres avec une mise à jour continue. En termes de mobilisation des moyens financiers et le renforcement des capacités, le Comité de pilotage a mené des démarches auprès de différents bailleurs de fonds et opérationnalisé des partenariats. Un programme de renforcement de capacités en communication à destination des points focaux a pu de la sorte être implémenté en 2025 sur la base d'un diagnostic participatif.

⁴ Cette synthèse n'englobe pas l'ensemble des activités développées par les organisations membres. Elle inclut uniquement les activités annoncées et dans lesquelles la coordination du collectif a été impliquée.

Annexe 2 :

LISTE DES ORGANISATIONS MEMBRES

(Liste actualisée après la 7^{ème} AG – nov. 2023)

Pays	Dénomination	Acronyme
Coordination générale du RSMMS (& membre)		
1. Italie	1. Confederazione Generale Italiana del Lavoro	CGIL
Organisations syndicales membres du RSMMS		
2. Algérie	2. Confédération Générale Autonome des Travailleurs en Algérie	CGATA
3. Belgique	3. Confédération des Syndicats Chrétiens	CSC
	4. Fédération Générale du Travail de Belgique	FGTB
4. Bénin	5. Union Nationale des Syndicats des Travailleurs du Bénin	UNSTB
5. Burkina Faso	6. Union Syndicale des Travailleurs du Burkina	USTB
6. Côte d'Ivoire	7. Union Générale des Travailleurs de Côte d'Ivoire	UGTCI
7. Espagne	8. Confederación Sindical de Comisiones Obreras	CCOO
	9. Unión Sindical Obrera	USO
	10. Unión General de Trabajadores	UGT
8. France	11. Confédération Française Démocratique du Travail	CFDT
	12. Confédération Générale du Travail	CGT
9. Italie	13. Unione Italiana del Lavoro	UIL
10. Liban	14. Fédération nationale des syndicats des ouvriers et employés du Liban	FENASOL
11. Mali	15. Confédération Syndicale des Travailleurs du Mali	CSTM
	16. Union Nationale des Travailleurs du Mali	UNTM
12. Maroc	17. Confédération Démocratique du Travail	CDT
	18. Union Marocaine du Travail	UMT
13. Mauritanie	19. Confédération Générale des Travailleurs de Mauritanie	CGTM
	20. Union des Travailleurs de Mauritanie	UTM
14. Niger	21. Union des Syndicats des Travailleurs du Niger	USTN
	22. Confédération Nigérienne du Travail	CNT
	23. Confédération Démocratique des Travailleurs du Niger	CDTN
15. Portugal	24. Confederação Geral dos Trabalhadores Portugueses – Intersindical Nacional	CGTP-IN
16. Sénégal	25. Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal	CNTS
	26. Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal - Forces du changement	CNTS-FC
	27. Confédération des Syndicats Autonomes	CSA
	28. Union Démocratique des Travailleurs du Sénégal	UDTS
	29. Union Nationale des Syndicats Autonomes du Sénégal	UNSAS
17. Togo	30. Confédération Syndicale des Travailleurs du Togo	CSTT
18. Tunisie	31. Union Générale Tunisienne du Travail	UGTT

Contact :
Coordination générale
segreteria@rsmms.net

CGIL, Corso Italia 25,
00198 Roma (Italia)
tel. +39.068476449